



Municipalité d'Ormstown

5, rue Gale

Ormstown (Québec) J0S 1K0

www.ormstown.ca

450 829-2625

NOTE DE SERVICE

À : Tous les résidents et résidentes des rues Prince-Albert, Cullen et Oliver

De : Municipalité d'Ormstown

Date : le 14 août 2026

Objet : Avis des travaux n° 3

Bonjour à tous,

Voici les principales informations à retenir concernant les interventions prévues au cours de la semaine du **17 août**.

Chemin de détour

Le chemin de détour sera fonctionnel à compter du lundi 17 août et sera en place pour la durée des travaux prévus au cours de la semaine.

Puisque le chantier progressera graduellement dans les différentes rues, le trajet de détour pourra être modifié en fonction de l'avancement des travaux. Une mise à jour sera transmise chaque semaine afin de vous informer du nouveau trajet à emprunter ainsi que de l'évolution générale du chantier.

La signalisation nécessaire sera installée afin de vous guider. Nous vous demandons de respecter la signalisation en place et de faire preuve de prudence à proximité de la zone de travaux.

Travaux de planage – À compter du lundi 17 août

Les travaux de planage débuteront le lundi 17 août à compter de 7 h.

Les travaux commenceront au fond de la rue Prince-Albert, en direction de la rue Oliver. Ils se poursuivront ensuite sur la rue Cullen, pour se diriger vers la rue Barrington, et se termineront à l'intersection des rues Barrington et Prince-Albert.

Durant ces travaux, l'accès aux entrées privées pourrait être temporairement restreint. Nous invitons donc les résidents concernés à planifier leurs déplacements à l'avance, particulièrement si vous devez utiliser votre véhicule pendant les heures de travaux.

Stationnement dans les rues

Pendant la durée des travaux, le stationnement dans la rue sera interdit dans les secteurs visés par les interventions.

Cette mesure est nécessaire afin de permettre à la machinerie de circuler et aux équipes d'effectuer les travaux de façon sécuritaire et efficace.

Nous vous demandons de porter une attention particulière à la signalisation installée.

Collecte des ordures et du recyclage

Les collectes d'ordures et de matières recyclables ne seront pas interrompues pendant les travaux.

Lorsque les travaux empêcheront temporairement les camions de collecte d'accéder à une rue ou à une propriété, l'entrepreneur déplacera les bacs vers un endroit accessible aux camions de collecte.

Afin de permettre leur identification, l'entrepreneur inscrira le numéro de domicile sur le bac ou son couvercle. Après la collecte, les bacs seront rapportés devant les propriétés correspondant aux numéros indiqués.

Vous pouvez donc sortir vos bacs selon l'horaire habituel de collecte.

Aqueduc temporaire – Numéro d'urgence

En cas de problème avec votre branchement à l'aqueduc temporaire le soir ou durant la nuit, veuillez communiquer avec le numéro d'urgence suivant :

514 216-7026

IMPORTANT

Ce numéro est réservé **exclusivement aux urgences concernant l'aqueduc temporaire en dehors des heures normales de travail, soit le soir et la nuit.**

Veuillez **ne pas utiliser ce numéro pour des questions générales concernant le chantier, le stationnement, la circulation, les travaux ou toute autre demande.**

Évolution des travaux

Puisque les conditions de chantier peuvent évoluer rapidement, notamment en fonction de l'avancement des équipes et des conditions rencontrées sur le terrain, un avis sera transmis chaque semaine afin de vous informer :

- de l'évolution des travaux;
- des secteurs où les équipes travailleront;
- des restrictions d'accès à prévoir;
- des modifications au chemin de détour;
- et de toute autre information importante pour les résidents.

Toute l'information concernant le chantier est également disponible en tout temps sur le site Internet de la Municipalité : www.ormstown.ca/services/info-travaux.

Nous vous remercions de votre collaboration, de votre prudence aux abords du chantier et de votre patience pendant la réalisation de ces importants travaux de mise à niveau des infrastructures municipales.

L'équipe du Service technique